



BROCHURE D'ACCUEIL

LA SOCIOLOGIE EN 1^{ÈRE} ANNÉE DE LICENCE

Année universitaire 2026-2027

Présentation de l'équipe
enseignante et des
enseignements de
sociologie de première
année de licence.

*L'ensemble de l'équipe enseignante de sociologie vous souhaite la bienvenue à
l'Université du Havre. Lisez attentivement cette brochure : elle contient des
renseignements pratiques utiles et vous aidera à comprendre ce qu'est la sociologie.*

SOMMAIRE

1	Communiquer avec l'équipe enseignante	3
1.1	Communication électronique avec les enseignant·es de sociologie.....	3
1.2	Les enseignant·es de la licence de sociologie.....	3
1.3	Rappel concernant le plagiat.....	4
1.4	Préconisations sur les usages de l'intelligence artificielle	5
2	Quelques lectures conseillées pour découvrir la sociologie	7
3	D'autres ressources pour découvrir la sociologie.....	10
3.1	Lire des articles scientifiques.....	10
3.2	Pour trouver des contenus sociologiques synthétiques et accessibles	10
3.3	Lire de la sociologie sous forme de bande dessinées.....	11
3.4	Ecouter des émissions de radio ou des podcasts	12
4	Syllabus des enseignements.....	13
	Récapitulatif des enseignements de sociologie en 1ère année de licence	13
5	Qu'est-ce que la sociologie ? Quatre exemples pour commencer à comprendre.....	24
5.1	Pourquoi faire de la sociologie ? Le point de vue du sociologue Bernard Lahire	24
5.2	Un exemple de la participation de la sociologie au débat public : L'explication du vote RN	26
5.3	Un peu de sociologie en bande dessinée	29
5.4	La sociologie mérite-t-elle « une heure de peine » ?	38

1 COMMUNIQUER AVEC L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

1.1 COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE AVEC LES ENSEIGNANT·ES DE SOCIOLOGIE

- Utiliser systématiquement votre messagerie électronique universitaire pour contacter les enseignant·es (et non pas votre messagerie personnelle).
- **Préciser systématiquement dans l'objet de votre message les éléments suivants :**
[Année d'étude _ Titre du cours _ NOM de famille]
Par exemple : L1_Introduction à la sociologie_BLONDEL
- Si vous envoyez des documents en pièce jointe par courriel, le titre du document doit impérativement contenir votre nom et votre groupe de TD. Veillez à envoyer des documents aux formats PDF ou Word et compatibles (.doc, .docx, .odt).
- Les enseignant·es de l'équipe pédagogique ne répondent pas aux courriels des étudiant·es durant les week-ends ou en soirée, tenez-en compte si votre demande est urgente. Par ailleurs, il n'est pas possible pour eux et elles de répondre immédiatement à tous les messages qui leur sont adressés : si vous ne recevez pas de réponse, attendez **5 jours** ouvrables après l'envoi de votre message avant de le ou la relancer.

ATTENTION, consultez régulièrement votre messagerie électronique universitaire, des informations importantes sont susceptibles de vous y être envoyées !

1.2 LES ENSEIGNANT·ES DE LA LICENCE DE SOCIOLOGIE

Contactez-nous uniquement pour des questions de nature pédagogique en rapport avec des enseignements de licence. Pour toutes les questions de nature administrative, contacter le secrétariat de l'UFR LSH à l'adresse suivante (lsh@univ-lehavre.fr) ou **Mme Sandrine Predhomme**, en charge du secrétariat des L1 (bureau C008) à l'adresse suivante : sandrine.predhomme@univ-lehavre.fr

Pour contacter les enseignant·es de la licence de sociologie, utiliser les adresses ci-dessous :

Roxana DE FILIPPIS	Maîtresse de conférences (MCF)	roxana.de-filippis@univ-lehavre.fr Bureau B112
Sandra GAVIRIA	Professeure des universités (PU)	sandra.gaviria@univ-lehavre.fr Bureau B114
Raphaël GLASER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)	raphael.glaser@univ-lehavre.fr Bureau C019
Myriam HACHIMI-ALAOUI	Maîtresse de conférences	myriam.hachimi-alaoui@univ-lehavre.fr Bureau B106
Nicolas LARCHET	Maître de conférences, responsable de la Licence de sociologie	nicolas.larchet@univ-lehavre.fr Bureau B114
Arnaud LE MARCHAND	Professeur des universités	arnaud.lemarchand@univ-lehavre.fr Bureau au PRSH
Abdoul-Rafize NANDA	Attachée temporaire d'enseignement et de recherche	abdoul-rafize.nanda@etu.univ-lehavre.fr Bureau C019
Laetitia OVERNEY	Professeure des universités	laetitia.overney@univ-lehavre.fr Bureau B106
Hélène STEINMETZ	Attachée temporaire d'enseignement et de recherche	helene.steinmetz@univ-lehavre.fr Bureau B112

Certains travaux dirigés sont pris en charge par des **vacataires** et/ou **intervenant·es extérieur·es** qui ne disposent pas d'une adresse électronique institutionnelle de l'Université du Havre : il vous sera indiqué lors de la première séance de cours comment les contacter.

1.3 RAPPEL CONCERNANT LE PLAGIAT

Le plagiat consiste à s'approprier tout ou partie du travail d'autrui en le faisant passer pour sien, sans le citer dans les formes, sans donner crédit à un auteur de sa réflexion et de sa pensée originale. Il s'agit d'une grave faute dans la totalité des milieux professionnels reposant sur la création, l'écriture, la production originale d'un produit, d'un texte, d'une œuvre littéraire ou artistique, mais aussi dans le milieu universitaire, où il est assimilé à une fraude.

Voici quelques exemples de plagiat :

- *Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et sans en mentionner la source, l'auteur, précisément ;*
- *Insérer dans un travail des images, des cartes, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans en indiquer précisément la provenance (page d'un ouvrage, auteur, etc.) ;*
- *Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source, en la faisant passer pour sienne ;*
- *Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance ;*
- *Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord) ;*
- *Acheter ou recopier un travail sur Internet pour le présenter comme le sien et le rendre comme tel à l'enseignant pour une évaluation*

Le plagiat est avéré dès que **l'on recopie des idées ou des passages entiers relevés dans des ouvrages ou sur Internet sans citer ses sources** et, dans le cas d'une citation, sans indiquer cette dernière **entre guillemets**. Vous ne devez pas faire passer des idées étrangères à votre pensée pour les vôtres. Vous devez attribuer systématiquement l'origine d'un point de vue, d'une interprétation, d'une affirmation.

Pour éviter tout plagiat :

- *Les sources et la bibliographie utilisées dans une présentation orale ou écrite, dans un dossier, exposé, etc. doivent être obligatoirement indiquées en note [Ctrl+Alt+B sur Word] ou entre parenthèses (Auteur, année) dans le corps du document, avec bibliographie de fin.*
- *Toute citation, qui doit figurer obligatoirement entre guillemets, doit être référencée, en signalant en note, ou entre parenthèses, la publication dont elle est extraite.*

Tout plagiat important sera sanctionné par la **note nulle (0/20)** attribuée au travail où il aura été commis. En application des modalités de contrôle des connaissances et des compétences définies par l'université, l'étudiant-e qui aura commis un plagiat pourra être déféré devant la **commission disciplinaire** de l'établissement¹. Celle-ci peut sanctionner durement l'étudiant-e convaincu-e de plagiat prononçant plusieurs types de sanctions, allant jusqu'à une interdiction d'examens pendant une durée de plusieurs années (selon une gradation liée à la gravité de la faute et les éventuels cas de récidive).

L'enseignant-e est à même d'identifier le plagiat grâce à des outils numériques mis à sa disposition (comme le logiciel Compilatio), mais aussi en repérant, assez facilement, la différence de niveau d'expression entre votre propre travail et celui d'autrui, ou en reconnaissant des passages qu'il a pu lire lui-même, voire écrire lui-même... N'oubliez pas qu'en tant qu'enseignant-es chercheur-ses, nous avons parcouru et lu la plupart des ouvrages que nous vous conseillons, nous les avons utilisés pour préparer notre cours, et par ailleurs, nous connaissons assez bien la différence de niveau entre un-e étudiant-e de première année et un-e chercheur-se confirmé-e.

¹ <https://www.univ-lehavre.fr/spip.php?article178>

1.4 PRECONISATIONS SUR LES USAGES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les préconisations suivantes sur les usages de l'intelligence artificielle (IA), issues des réflexions d'un groupe de travail formé d'enseignant-es-chercheurs-euses de l'UFR Humanités & Sociétés, ont été adoptées lors du Conseil d'UFR du 19 juin 2025. Ces préconisations ont vocation à faire évoluer les **modalités de contrôle des connaissances (MCC)** : les modifications éventuelles interviendront à l'issue d'une discussion entre représentant-es des enseignant-es- et étudiant-es lors d'un prochain conseil d'UFR.

Pour toute question relative aux usages de l'IA et de leur prise en compte dans les évaluations, **nous vous invitons à vous adresser aux enseignant-es responsables de chacun de vos cours**, les pratiques des collègues pouvant varier considérablement sur ce sujet en évolution constante. Dans l'attente de l'adoption de nouvelles MCC au niveau de l'UFR Humanités & Sociétés, **les enseignant-es ont toute liberté d'autoriser ou non l'IA dans leurs cours** : autrement dit, si un-e de vos enseignant-es autorise l'IA dans son cours, l'usage de l'IA peut être encadré différemment, être proscrit, voire s'apparenter à un cas de plagiat dûment sanctionné dans d'autres cours (voir encadré sur la page précédente).

Qu'entend-on par l'IA ? Définitions et enjeux

- La technologie IA existe depuis très longtemps. Ce qui a changé est que nous sommes passés des IA générales (partie d'échecs de Kasparov, premières voitures autonomes) à des IA génératives (IAG) grand public dotées d'agents conversationnels (*chatbots*) conçus pour interagir avec des utilisateurs via des échanges textuels.
- L'IAG est associé aux grands modèles linguistiques, appelés LLM (*large language model*, i.e. immenses corpus collectés) ; sachant que les corpus au départ étaient limités à l'année 2021, mais aujourd'hui les corpus ont été actualisés et sont de plus en plus rapidement actualisés.
- Les données d'entraînement viennent de sources variées. Par exemple, pour faire la conversation, les IAG LLM ont été entraînées sur Reddit, mais pour d'autres usages, les entraînements se font à partir de corpus spécialisés comme Wikipédia, Google, mais aussi des corpus récupérés illégalement (des ouvrages notamment). C'est pourquoi les IAG LLM sont victimes de biais : si on entraîne un grand modèle de langue avec des corpus qui viennent seulement d'un espace culturel spécifique (en anglais, avec par exemple, massivement des discours d'hommes), cela se retrouve dans l'information donnée. Les *chatbots* reflètent ce qu'ils ont appris, donc si des stéréotypes sont dans les espaces de collecte de données, alors c'est repris.

1° Autorisation : laisser la liberté à chaque enseignant-e responsable d'une UE d'autoriser ou de ne pas autoriser l'IA pour tout ou partie de son cours. Intégrer les modalités de cette autorisation dans les syllabus pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté pour les étudiantes et étudiants.

Préciser les consignes vis-à-vis de l'IA (modalités d'utilisation et d'évaluation) au premier cours pour éviter les réclamations et recours des étudiant-es. Être attentif à répercuter ces consignes aux chargé-es de TD.

Suggestion : Préparer des grilles de notation différenciées avec et sans usages de l'IA, pour que les étudiant-es puissent choisir en connaissance de cause s'ils l'utilisent ou non.

Expérience de cours de M1 « Supply chain management » : utilisation de l'IA pour récupérer des lignes de code sur R pour des exercices d'optimisation de fonctionnement d'un réseau.

2° Modalités d'utilisation de l'IA : exiger des étudiant-es des déclarations d'utilisation de l'IA ou de sa non utilisation (demander à celles et ceux qui ne l'utilisent pas pourquoi ?), et si oui exiger les requêtes (*prompts*) des étudiant-es pour comprendre l'usage qu'ils et elles en font.

Partir des usages des étudiant-es : par exemple s'ils ou elles l'utilisent pour poser une question qui pourrait être formulée via une recherche par mots-clés sur Google, Cairn, etc., les former à des usages plus pertinents et objectiver le coût écologique de l'IA.

Être attentif à la progression des usages au sein du cycle de licence et de master, proposer des exercices adaptés au niveau des étudiant-es, par exemple depuis la mise en forme de bibliographies en L1 jusqu'à la création de contenus en master.

Expérience de cours de M2 « Impact du numérique sur la mise en tourisme des territoires » : poster à préparer pour proposer l'application d'un outil numérique, IA utilisée pour synthétiser les diagnostics territoriaux, l'enseignante récupérait les requêtes/prompts des étudiant-es pour l'évaluation.

Expérience de cours de L3 « Histoire contemporaine » : exercice de correction par les étudiant-es de textes produits par l'IA sur un commentaire de documents.

Expérience de cours de L3 « Introduction aux SIG » : travail à la maison en laissant aux étudiant-es l'accès à tous les outils possibles, y compris l'IA pour réaliser une carte sur QGIS.

Nouvelle UE en L3 histoire : « Initiation à l'IA » pour 2025-2026 (assuré par des collègues de la MAP) : suggestion de l'intégrer dans les outils transversaux par exemple dans les heures de PIX.

3° Garantir des évaluations sans IA : deux possibilités si les enseignant-es veulent garantir des évaluations sans IA : 1° réserver des amphis ou salles sur des créneaux dédiés pour surveiller les devoirs de contrôle continu des étudiant-es (via des surveillants vacataires par exemple) ou 2° prévoir des heures supplémentaires aux UE qui utilisent l'IA pour faire passer des oraux, avec réservation de salles de préparation surveillées.

Expérience des oraux de session 2 à l'Université Paris 1 : pendant qu'un ou une étudiante passe à l'oral sur un sujet donné, l'étudiant suivant prépare son sujet dans la même salle.

Pour l'année prochaine :

1/ Proposer une formation aux usages pédagogiques de l'IA adaptée aux enseignant-es intéressé-es de l'UFR Humanités & Sociétés.

2/ Partager les retours d'expérience des enseignant-es et des étudiant-es vis-à-vis des usages pédagogiques de l'IA et intégrer cette expérimentation dans l'évaluation des enseignements.

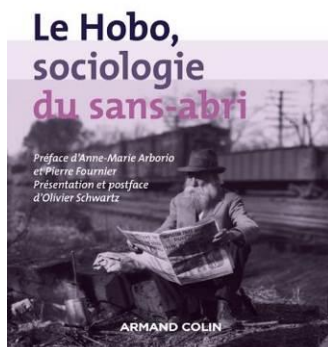
3/ À l'issue de cette expérimentation, proposer un guide des usages de l'IA à destination des enseignant-es et des étudiant-es, qui soit spécifique à l'UFR Humanités & Sociétés, sur le modèle des MGCCC/MPCCC. (Exemple : Student Guide to Artificial Intelligence publié en 2025 par Elon University et l'American Association of Colleges and Universities (AAC&U) : <https://studentguidetoai.org/>)

4/ Constituer, sur la base du volontariat et avec l'aide de la Mission d'appui à la pédagogie (MAP), un catalogue de prompts disciplinaires.

2 QUELQUES LECTURES CONSEILLÉES POUR DÉCOUVRIR LA SOCIOLOGIE

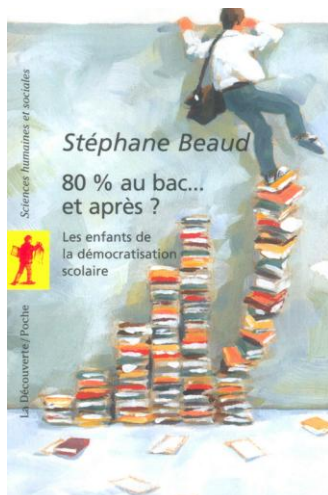
Des bibliographies, comprenant notamment des ouvrages classiques de sociologie, vous seront distribuées pour chacun des cours que vous suivrez durant l'année. La liste ci-dessous n'a pas vocation à se substituer à ces bibliographies : il s'agit d'ouvrages que vous pouvez emprunter à la bibliothèque de l'université et que nous jugeons intéressants et suffisamment accessibles pour être lus de manière autonome par des personnes qui découvrent la sociologie.

Nels Anderson



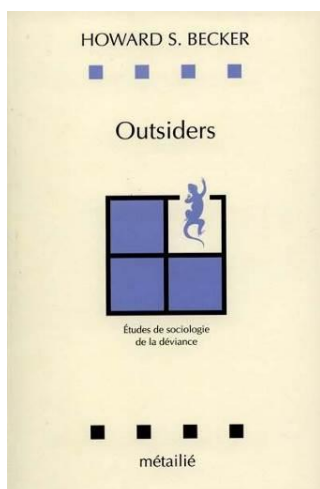
ANDERSON, NELS. *LE HOBO, SOCIOLOGIE DU SANS-ABRI. SUIVI DE L'EMPIRISME IRREDUCTIBLE*, ARMAND COLIN, 2011.

Un classique de la sociologie américaine portant sur les ouvriers itinérants qui parcourent les Etats-Unis au début du XXe siècle, paru initialement en 1923, suivi d'une postface du sociologue français Olivier Schwartz sur les méthodes d'enquête en sociologie.



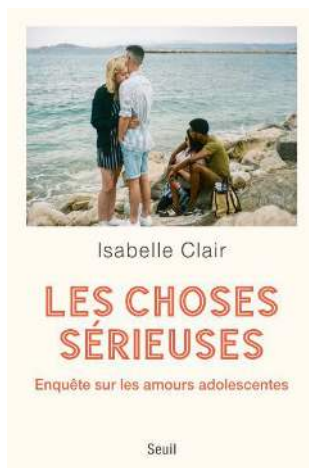
BEAUD, STEPHANE. *80 % AU BAC... ET APRES ? LES ENFANTS DE LA DEMOCRATISATION SCOLAIRE*. LA DECOUVERTE, 2003.

Une enquête présentant les trajectoires de lycéens issus de quartiers populaires qui accèdent à l'université à la fin des années 1990.



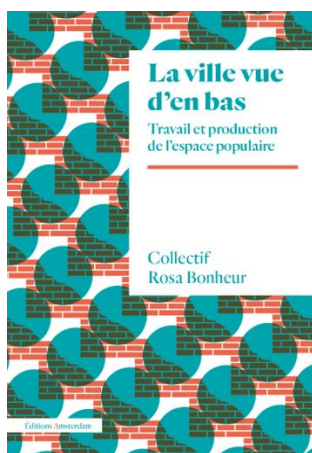
BECKER, HOWARD S. *OUTSIDERS. ÉTUDES DE SOCIOLOGIE DE LA DEVIANCE*. METAILIE, 1985.

Un classique de la sociologie américaine dans lequel le célèbre sociologue Howard Becker (1928-2023) réfléchit aux notions de déviance, d'étiquetage et de carrière à partir de ses observations sur les musiciens de jazz et les fumeurs de marijuana.



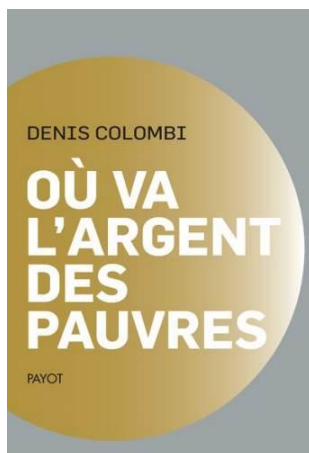
CLAIR, ISABELLE. *LES CHOSES SÉRIEUSES. ENQUÊTE SUR LES AMOURS ADOLESCENTES*, SEUIL, 2023.

Une enquête qui analyse les relations amoureuses et les rapports de domination entre adolescents et adolescentes dans des cités d'habitat social, des beaux quartiers parisiens et dans le monde rural.



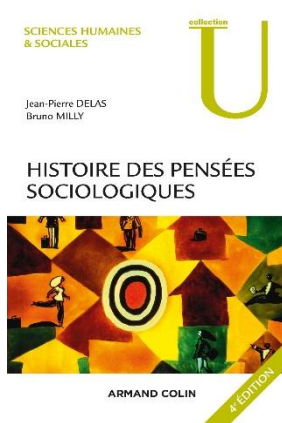
COLLECTIF ROSA BONHEUR. *LA VILLE VUE D'EN BAS. TRAVAIL ET PRODUCTION DE L'ESPACE POPULAIRE*. AMSTERDAM, 2019.

Une enquête collective menée dans les quartiers populaires de Roubaix afin de comprendre comment les habitants parviennent à vivre et subvenir à leurs besoins dans un contexte marqué par le chômage et la précarité.



COLOMBI, DENIS. *OÙ VA L'ARGENT DES PAUVRES. FANTASMES POLITIQUES, REALITES SOCIOLOGIQUES*. PAYOT & RIVAGE, 2019.

Un ouvrage de synthèse qui résume les recherches récentes sur les pratiques économiques des classes populaires afin de lutter contre les stéréotypes sur la pauvreté (voir les extraits de la conclusion en fin de brochure).



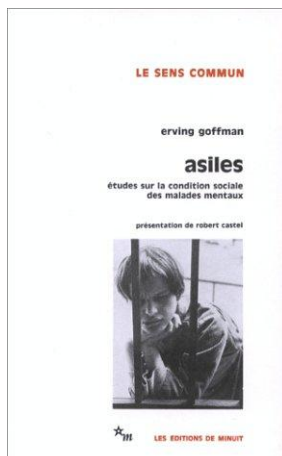
DELAS, JEAN-PIERRE, ET BRUNO MILLY. *HISTOIRE DES PENSEES SOCIOLOGIQUES*. ARMAND COLIN, 2015

Un manuel indispensable pour découvrir les origines de la sociologie, connaître les auteurs fondateurs de la discipline et comprendre les grands courants de la pensée sociologique au 20^{ème} siècle. L'ouvrage est disponible à la bibliothèque en version papier et est accessible en version numérique avec vos codes ENT sur le portail Cairn.



DARMON, MURIEL. *LA SOCIALISATION*. 3^E ÉDITION, ARMAND COLIN, 2016.

Un ouvrage de synthèse qui présente un concept central de la sociologie en s'appuyant sur de nombreux exemples (famille, école, groupes de pairs, vie conjugale, travail, etc.).



GOFFMAN, ERVING. *ASILES. ÉTUDES SUR LA CONDITION SOCIALE DES MALADES MENTAUX ET AUTRES RECLUS*. MINUIT, 1968.

Un ouvrage classique de la sociologie américaine dans lequel l'auteur, à partir d'observations menées dans un hôpital psychiatrique américain dans les années 1960, réfléchit aux notions d'institution, de rôle social et de carrière.



JOUNIN, NICOLAS. *VOYAGE DE CLASSES. DES ETUDIANT·ES DE SEINE-SAINT-DENIS ENQUETENT DANS LES BEAUX QUARTIERS*. LA DECOUVERTE, 2016.

Un ouvrage qui restitue les résultats d'une expérience pédagogique menée par un enseignant-chercheur de sociologie avec des étudiant·es de licence qui doivent réaliser des enquêtes de terrain dans les quartiers chics de Paris.

3 D'AUTRES RESSOURCES POUR DECOUVRIR LA SOCIOLOGIE

3.1 LIRE DES ARTICLES SCIENTIFIQUES

Comme dans toutes les disciplines scientifiques, une grande partie des travaux de recherche de sociologie sont publiés sous forme d'articles scientifiques dans des **revues spécialisées** (comme la *Revue française de sociologie* ou *Actes de la recherche en sciences sociales*). La scientificité de ces articles, c'est-à-dire leur adéquation aux normes scientifiques en vigueur dans la communauté des sociologues, est évaluée par des enseignant-es chercheur-ses à l'université ou des chercheur-ses dans des organismes de recherche publics comme le CNRS. C'est ce qu'on appelle l'« **évaluation par les pairs** » (*peer review*), qui est le principe fondamental de validation des résultats de la recherche en sciences dites exactes comme en sciences humaines et sociales. La plupart de ces articles sont consultables sur Internet sur des portails numériques gratuits ou payants. L'Université du Havre dispose d'abonnements à la plupart des portails payants et votre inscription universitaire vous permettra d'y accéder gratuitement en utilisant vos codes d'accès à l'**Environnement Numérique de Travail** (ENT). Les modalités d'accès vous seront présentées dans le cadre du cours « Se documenter » que vous suivrez au premier semestre. Vous trouverez les articles publiés par les principales revues scientifiques de sociologie sur les portails suivants :

- **Cairn** : <http://www.cairn.info/> (portail dont le contenu est accessible avec les codes ENT de l'université, pour les articles de revue les plus récents et les manuels les plus courants)
- **Persée** : <http://www.persee.fr/> (en accès libre, pour les articles de revues antérieurs à 2000)
- **OpenEdition** : <https://journals.openedition.org/> (en accès libre, revues et certains ouvrages)
- **Erudit** : <http://www.erudit.org/> (en accès libre, revues)

3.2 POUR TROUVER DES CONTENUS SOCIOLOGIQUES SYNTHETIQUES ET ACCESSIBLES

Nous vous recommandons les revues **Sciences Humaines** et **Alternatives économiques**, qui publient de nombreux articles de synthèse de bonne qualité en lien avec des thèmes de sociologie que vous aborderez en cours : une (petite) partie des articles de ces revues sont librement accessibles sur Internet, et vous trouverez les autres sous forme papier à la Bibliothèque universitaire.

Avec vos codes ENT, vous pourrez avoir accès sur Internet (par le biais du portail Cairn) à trois collections de manuels qui vous seront très utiles durant vos études, la collection « **Que Sais-Je ?** » (PUF), la collection « **Repères** » (La Découverte) et la collection « **U** » (Armand Colin). Exemple de deux manuels utiles pour vos cours thématiques de 1^{er} semestre :

- BLANCHARD, Marianne et Joanie CAYOUE-REMBLIERE. *Sociologie de l'école*. La Découverte, « Repères », 2016.
- Cardon, Philippe, Thomas DEPECKER et Marie PLESSZ. *Sociologie de l'alimentation*. Armand Colin, « U », 2019.

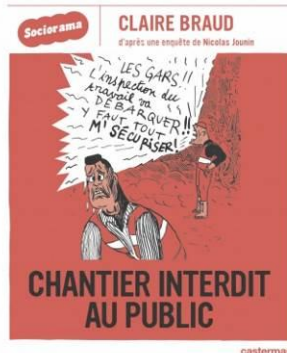


Nous vous recommandons le site internet « **La Vie des idées** » (<https://lavedesidees.fr>), qui propose en accès libre des résumés d'ouvrages de sociologie et d'autres sciences humaines et sociales, ainsi que des textes de réflexions sur des questions d'actualité, comme par exemple :

- « *L'ordre et le conflit* », un entretien avec Jérémie Gauthier, Maître de conférences en sociologie à l'Université de Strasbourg et spécialiste des questions policières en France et en Allemagne, enregistré peu avant les émeutes de juin-juillet 2023 : <https://lavedesidees.fr/L-ordre-et-le-conflit>

3.3 LIRE DE LA SOCIOLOGIE SOUS FORME DE BANDE DESSINEES

De plus en plus d'ouvrages de sociologie sont adaptés en bande dessinée, par exemple dans la collection « **Sociorama** » publiée par les éditions Casterman. Vous trouverez des ouvrages de cette collection à la Bibliothèque universitaire, parmi lesquels :



BRAUD, CLAIRE ET NICOLAS JOUNIN. *CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC : ENQUETE PARMI LES TRAVAILLEURS DU BATIMENT*. CASTERMAN, 2016.

Sur les conditions de travail sur les chantiers du bâtiment, à travers les yeux d'un sociologue qui s'est lui-même fait engager comme ouvrier pour comprendre cet univers de l'intérieur.



HELKARAVA ET JEROME BERTHAUT. *LA BANLIEUE DU 20 HEURES*. CASTERMAN, 2016.

Sur les journalistes qui réalisent des reportages sur la banlieue et la façon dont ils contribuent à fabriquer des stéréotypes sur ces territoires et leurs habitants.



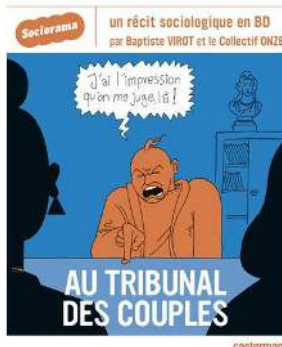
MOUSSE, MARION ET EMMANUELLE ZOLESIO. *SOUS LA BLOUSE : LES CHIRURGIENS, DES MACHOS CHARISMATIQUES ET MISOGYNES !?!*. CASTERMAN, 2017.

Sur des étudiantes en médecine et des chirurgiennes confrontées au machisme dans leur études et sur leur lieu de travail.



SIMON, ANNE ET MARLENE BENQUET. ENCAISSER ! CASTERMAN, 2016.

Sur le travail des caissières, à partir de l'enquête d'une sociologue qui s'est fait engager comme hôtesse de caisse dans un groupe de la grande distribution (on vous laisse découvrir lequel).



VIROT, BAPTISTE ET COLLECTIF ONZE. AU TRIBUNAL DES COUPLES. CASTERMAN, 2020.

Sur le traitement des séparations conjugales par la justice des affaires familiales et ses conséquences en termes d'inégalités sociales, à partir d'une enquête collective à laquelle a participé une membre de l'équipe enseignante (on vous laisse découvrir laquelle).

3.4 ÉCOUTER DES ÉMISSIONS DE RADIO OU DES PODCASTS

Pour vous informer sur les enjeux sociaux de l'actualité, vous pouvez écouter les podcasts d'émissions de radio, notamment sur la chaîne France Culture (ainsi que consulter les résumés de ces émissions) sur le site : <https://www.franceculture.fr/> Voir par exemple les émissions suivantes :



- **La Suite dans les Idées**, émission qui invite de nombreux·ses sociologues et d'autres chercheur·ses en sciences humaines et sociales à présenter leurs ouvrages et travaux récents, en dialogue avec des artistes ou écrivain·es :

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-suite-dans-les-idees>



- **Les Pieds sur Terre**, émission documentaire qui traite de thèmes de société en donnant parole à des individus qui racontent leurs expériences de vie (pour des titres d'émissions récentes : « Violences homophobes : "Elle m'a craché à la figure, froidement" », « Très tôt j'ai compris que l'école, c'était la seule voie pour sortir d'une condition », « Mon boss est un algorithme », etc. :

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre>



- **LSD (La Série Documentaire)** qui aborde des thèmes de société en quatre épisodes d'une heure, parmi lesquels l'excellente série « Des villes transformées par l'exil : mes voisins les migrants » ou encore « Place aux gros » sur la grossophobie :

<https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire>

4 SYLLABUS DES ENSEIGNEMENTS

Vous trouverez dans les pages qui suivent le « syllabus » (résumé) de chaque enseignement de sociologie de première année de licence. Si vous cherchez le descriptif des enseignements des autres disciplines que vous pouvez être amenés à suivre selon la mineure que vous avez choisie (géographie ou histoire) ainsi que des cours non disciplinaires (cours d'outils), consultez la page internet de la licence de sociologie où ces documents sont téléchargeables (<https://www.univ-lehavre.fr/spip.php?formation82>).

RECAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS DE SOCIOLOGIE EN 1ERE ANNEE DE LICENCE

Semestre	Nom du cours	Volume horaire semestriel	Responsable du cours	Intervenant-es
S1	Introduction à la sociologie 1	18h de CM 18h de TD	Myriam Hachimi-Alaoui	Myriam Hachimi-Alaoui et Raphaël Glaser
	Introduction à l'enquête sociologique	18h de TD	Nicolas Larchet	Akotchayé Guegni et Gaëlle Troadec
	Sociologie thématique : éducation et corps	18h de CM 24h de TD	Hélène Steinmetz	Raphaël Glaser et Béatrice Guillier
S2	Introduction à la sociologie 2	18h de CM 18h de TD	Roxana de Filippis	Raphaël Glaser et intervenant à confirmer
	Comprendre les données sociales	15h de TD	Arnaud Le Marchand	Brahim Amkadni et Raphaël Glaser
	Catégories sociales	18h de CM 18h de TD	Nicolas Larchet	Akotchayé Guegni et Raphaël Glaser
	Méthodologie d'enquête : l'observation	18h de TD	Hélène Steinmetz	Myriam Hachimi Alaoui et Laetitia Overney

ENSEIGNEMENT (matière et/ou titre du cours) : INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE 1

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Myriam HACHIMI-ALAOUI

INTERVENANT(S) : Myriam HACHIMI-ALAOUI (CM ET TD) et Raphaël GLASER (TD)

HEURES/SEMESTRE : 18 heures de CM + 18 heures de TD

COURS PREPARANT AU CAPES : Oui

DESCRIPTIF DU COURS

Le **cours magistral** a pour objectif d'introduire à la théorie et à la pratique sociologique. Il s'organisera en plusieurs temps et sera d'abord consacré à la constitution de la sociologie en tant que discipline scientifique et à ses finalités dans la société contemporaine. Ensuite, on s'intéressera aux auteurs qui ont fondé la discipline. Enfin, des questionnements de sociologie générale seront présentés, notamment, les questions et de socialisation, de normes et déviance.

Les **séances de TD** sont étroitement liées au cours magistral. Elles seront consacrées à l'approfondissement de notions vues en cours. Une brochure de texte sera distribuée à la première ou

la deuxième séance. Les textes indiqués par l'enseignant-e du TD devront obligatoirement être lus avant chacune des séances.

L'usage du téléphone portable durant les séances des CM et des TD est **strictement interdit**. Le téléphone portable **ne doit pas apparaître** sur les tables – sauf cas de force majeure discuté avec l'enseignant-e.

Connaissances :

- Se familiariser avec les notions et concepts fondamentaux de la sociologie.
- Connaître les principaux courants fondateurs de la discipline.
- Comprendre les principales finalités et spécificités de la sociologie.
- Identifier les grandes étapes de la construction de la sociologie comme discipline scientifique.

Compétences :

- Mobiliser les notions et concepts sociologiques pour analyser des faits sociaux.
- Identifier et dégager les problématiques, les idées principales et les arguments d'un texte sociologique.
- Développer une analyse critique et prendre de la distance avec les évidences et les idées reçues.
- Construire et développer une argumentation en s'appuyant sur des concepts et des références sociologiques.

Acquis de l'apprentissage :

- Identifier les principaux concepts, courants et auteurs fondateurs de la sociologie.
- Expliquer les spécificités de l'approche sociologique et ses principales finalités.
- Analyser un texte ou une situation à partir de notions sociologiques.
- Repérer les problématiques et les arguments développés dans un texte.
- Exercer un regard critique sur les phénomènes sociaux et les interprétations de sens commun.

UTILISATION DE L'IA

☒ Interdite

☐ Autorisée, sous réserve de :

MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES :

CM : Un contrôle sur l'ensemble des connaissances vues en cours

TD : 3 QCM tout au long du semestre qui portent sur le texte proposé à la lecture le jour de l'évaluation (cf. calendrier) – 40 % de la note finale du TD + 1 devoir sur table avec des questions portant à la fois sur les textes lus pour les séances précédentes ainsi que sur les connaissances apportées par l'enseignant (cf. calendrier) – 60 % de la note finale du TD.

Une absence non justifiée lors d'une des évaluations équivaldra à l'obtention d'un 0/20.

LECTURES RECOMMANDEES :

CUIN C.-H. et al., *Histoire de la sociologie. De 1789 à nos jours*, Paris, Armand Colin, coll. « Grands Repères », 2017.

DELAS J., MILLY B., *Histoire des pensées sociologiques*. Paris, Armand Colin, 2015.

GIRAUD C., *Histoire de la sociologie*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? », 2004.

MENDRAS H., ÉTIENNE J., *Les grands auteurs de la sociologie. Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*, Paris, Hatier, 2004.

PAUGAM S., *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, PUF, 2010.

SAVIDAN P., MESURE S., *Le Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006.

RIUTORT, P., *Premières leçons de sociologie*, Paris, PUF, coll. Major, 2013.

ENSEIGNEMENT (matière et/ou titre du cours) : INTRODUCTION A L'ENQUETE SOCIOLOGIQUE

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Nicolas LARCHET

INTERVENANT(S) : Akotchayé Aimé GUEGNI et Gaëlle TROADEC

HEURES/SEMESTRE : 18 heures TD

COURS PREPARANT AU CAPES : Non

DESCRIPTIF DU COURS

Connaissances :

L'enquête sociologique est une démarche d'investigation scientifique, qui se distingue de l'enquête journalistique, sociale ou policière par la construction de questions, d'outils, de méthodes et de protocoles de recherche autonomes, indépendamment de toute demande médiatique ou politique. La démarche de l'enquête sociologique est partagée par d'autres sciences sociales et peut être résumée en cinq grandes étapes : **1° la construction de l'objet** (ou formulation de la question de départ), qui nécessite de prendre de la distance avec l'expérience ordinaire pour « s'affranchir des prénotions » (E. Durkheim) ; **2° la préparation de l'enquête** (ou phase exploratoire), qui vise à se familiariser avec l'objet étudié par des lectures et recherches exploratoires ; **3° la problématisation** (ou formulation d'hypothèses), qui vise à revenir sur la question de départ pour l'« opérationnaliser » à partir d'un travail de conceptualisation théorique, sous la forme d'hypothèses réfutables ou « falsifiables » (K. Popper) ; **4° l'enquête empirique proprement dite** (recueil et analyse de données qualitatives ou quantitatives), qui vise à vérifier empiriquement les hypothèses et, le cas échéant, à les reformuler en les confrontant aux données du « terrain » ; **5° la rédaction d'un compte rendu de recherche**, qui vise à communiquer les résultats de l'enquête sous la forme d'une publication scientifique (article, rapport, ouvrage, etc.).

Les manuels de sociologie ont l'habitude de retenir trois méthodes d'enquête principales, que l'on étudiera dans une seconde partie du cours : **1° l'observation** : directe sous la forme d'une observation participante/ethnographie ou indirecte, à découvert ou « clandestine » (H. Peretz) ; **2° l'entretien** : à distinguer de l'interview journalistique, qui peut être directif, semi-directif, libre ou « ethnographique » (S. Beaud) ; **3° le questionnaire** : à distinguer du sondage, qui privilégie des « questions de fait » plutôt que des « questions d'opinion », croisées avec des déterminants sociodémographiques ou « talon sociologique » (F. de Singly). L'objectif du cours est de permettre aux étudiants de se familiariser avec la démarche et les méthodes de l'enquête sociologique, qui seront mises en œuvre par les étudiants au S2 (observation), aux S3 et S4 (entretien) ainsi qu'aux S5 et S6 (questionnaire).

Compétences :

- Lire et comprendre un article scientifique
- Identifier les méthodes et outils de l'enquête sociologique
- Lire des données statistiques sous différentes formes, interpréter un tableau croisé
- Se mettre en recul d'une situation, développer une réflexivité sur sa position sociale

Acquis de l'apprentissage :

- Comprendre la démarche de l'enquête sociologique à travers ses grandes étapes (construction de l'objet, préparation de l'enquête, problématisation, recueil et analyse de données, rédaction)
- Se familiariser avec trois principales méthodes d'enquête (observation, entretien, questionnaire) à travers la lecture d'articles et la discussion d'enquêtes classiques et contemporaines
- Évaluer les apports et limites de chaque méthode, mais aussi leur complémentarité, en se plaçant en situation d'enquête

UTILISATION DE L'IA

- ☒ Interdite
- ☐ Autorisée, sous réserve de :

MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES :

Les étudiants seront évalués sur des interrogations écrites au milieu du S1 et sur une épreuve sur table organisée en séance 12.

LECTURES RECOMMANDEES :

La lecture du recueil de textes pour les TD est obligatoire avant chaque séance. La lecture des manuels suivants est conseillée pour approfondir le cours :

- BEAUD, S. et F. WEBER, 2010 [1997], *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- SINGLY, F. de, C. GIRAUD et O. MARTIN, 2010, *Nouveau manuel de sociologie*, Paris, Armand Colin.
- PAUGAM, S., 2010, (dir.), *L'Enquête sociologique*, Paris, PUF.

ENSEIGNEMENT (matière et/ou titre du cours) : SOCIOLOGIE THEMATIQUE – EDUCATION & CORPS

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Hélène STEINMETZ

INTERVENANT(S) : Raphaël GLASER et Béatrice GUILLIER

HEURES/SEMESTRE : 18 heures CM + 24 heures TD

COURS PREPARANT AU CAPES : Oui

DESCRIPTIF DU COURS

Connaissances :

Ce cours abordera successivement deux domaines thématiques de la sociologie : la sociologie de l'éducation ; la sociologie du corps.

La 1^{ère} partie du cours portera sur la sociologie de l'éducation. Il présente aux étudiant·es les grandes étapes de la construction du système éducatif français contemporain, les approches théoriques d'auteurs classiques de la sociologie de l'éducation (Émile Durkheim, Pierre Bourdieu, Raymond Boudon, Bernard Lahire) et plusieurs concepts centraux de cette sociologie (inégalités de réussite et d'orientation, capital culturel, auto-sélection, démocratisation scolaire, culture scolaire, stratégies scolaires).

Plan des séances : après avoir présenté le processus historique de généralisation de l'école et d'allongement des scolarités en France (chapitre 1), sont abordées les premières théories expliquant la persistance des inégalités sociales à l'école au 20^{ème} siècle (chapitre 2) puis la notion de démocratisation scolaire (chapitre 3). Le cours se centre ensuite sur les relations entre famille et école, en traitant de la mobilisation scolaire des parents puis des écarts entre styles éducatifs familiaux et culture scolaire (chapitre 4).

La 2^{ème} partie du cours portera sur la sociologie du corps. Il présente les principaux apports de la sociologie du corps, à travers les approches d'auteurs classiques (Marcel Mauss, Norbert Elias, Luc Boltanski, Erving Goffman) et des travaux récents sur les pratiques alimentaires, les pratiques sportives, les pratiques de soin, les normes de beauté ou d'hygiène. Il aborde une série de concepts utilisés dans ce domaine thématique de la sociologie (techniques du corps ; cultures somatiques ; incorporation et socialisation corporelle, normes et déviations corporelles).

Plan du cours : le cours présente d'abord la diversité des pratiques et normes corporelles selon les sociétés et les époques à partir de travaux anthropologiques et historiques (chapitre 5). Puis il s'intéresse à la façon dont les inégalités sociales et sexuées se retranscrivent dans le corps aujourd'hui (inégalités de morphologie, de corpulence, de morbidité, de mortalité, chapitre 6) et aux processus par lesquelles se forment ces inégalités (chapitre 7).

Compétences :

- Mobiliser les principaux concepts de la sociologie de l'éducation pour analyser la situation contemporaine du système éducatif français.
- Lire et interpréter des données statistiques sur le système éducatif français
- Mobiliser les principaux concepts de la sociologie de corps pour analyser des faits sociaux relatifs aux caractéristiques et pratiques corporelles aujourd'hui (sport, alimentation, santé)
- Lire et interpréter des données statistiques sur les pratiques alimentaires, sportives, et de santé.

Acquis de l'apprentissage :

- Maîtriser les grandes étapes de la construction du système éducatif français contemporain.
- Identifier et situer les unes par rapport aux autres les grandes approches théoriques de sociologie de l'éducation.
- Identifier et situer les unes par rapport aux autres les grandes approches théoriques de sociologie du corps.
- Comprendre l'effet de grandes variables socio-démographiques (âge, sexe, position sociale) sur les caractéristiques et pratiques corporelles des individus aujourd'hui.

UTILISATION DE L'IA

☒ Interdite

☐ Autorisée, sous réserve de :

MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES :

Devoir sur table écrit portant sur le cours magistral (50% de la note finale) : en fin de semestre, un contrôle des connaissances sur table évaluant la maîtrise du contenu du cours magistral et la capacité à restituer ce contenu de manière synthétique (50% de la note finale) ; la date de ce devoir sur table sera annoncée à l'avance et affichée sur l'application Hyperplanning.

Exercices sur table en travaux dirigés (50% de la note finale) : la nature des exercices sera précisée par les responsables des travaux dirigés en début de semestre.

Les séances de travaux dirigés s'articulent étroitement avec le cours magistral : il s'agit d'approfondir les notions et les auteurs présentés en cours magistral à travers l'étude et la discussion de textes et de documents contenus dans une brochure qui sera distribuée au début du semestre. Les étudiant-es devront systématiquement se munir de cette brochure lors de chaque séance de TD. Ils devront obligatoirement avec eux attentivement les documents indiqués par le chargé de TD avant chacune de ces séances de TD. L'assiduité est obligatoire.

LECTURES RECOMMANDEES :**Manuels sur le thème Education**

BLANCHARD Marianne, CAYOUTTE-REMBLIERE Joanie, *Sociologie de l'école*, La Découverte Repères, 2016
DURU-BELLAT Marie et VAN ZANTEN Agnès, *Sociologie de l'école*, Armand Colin collection U, 2012 (3^e éd.)
MERLE Pierre, *La démocratisation de l'enseignement*, La Découverte Repères, 2009 (2^e éd.)

Pour approfondir le thème Education

BEAUD Stéphane, *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, La Découverte, 2003

BOURDIEU Pierre, Passeron Jean-Claude, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Ed. de Minuit, 1964

LAHIRE Bernard, *Tableaux de famille*, Gallimard/Le Seuil, 1995

LAHIRE Bernard, *Enfances de classe. Des inégalités parmi les enfants*. Gallimard / Le Seuil, 2019

Manuels sur le thème Corps

CARDON Philippe, DEPECKER Thomas et PLESSZ Marie, 2019, *Sociologie de l'alimentation*, Paris, Armand Colin.

DETREZ Christine, 2002, *La construction sociale du corps*, Paris, Ed. du Seuil.

REGNIER F., LHUISSIER A., GOJARD S., 2006, *Sociologie de l'alimentation*, Paris, La Découverte.

Pour approfondir le thème Corps

BOLTANSKI Luc. 1971. « Les usages sociaux du corps », *Annales*, vol. 26, n° 1 : 205-233.

DARMON Muriel. 2008. *Devenir anorexique. Une approche sociologique*. Paris, La Découverte.

GOFFMAN Erving. 1975 [1963]. *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*. Paris, Éditions de Minuit [éd. orig. *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*. Englewood Cliffs, Prentice-Hall].

ENSEIGNEMENT (matière et/ou titre du cours) : INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE 2

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Roxana ELETA DE FILIPPIS

INTERVENANT(S) : Raphaël GLASER et intervenant à confirmer

HEURES/SEMESTRE : 18 heures CM + 24 heures TD

COURS PREPARANT AU CAPES : Non

DESCRIPTIF DU COURS

Ce cours d'introduction générale à la discipline propose une présentation de la démarche, un aperçu des grands auteurs et autrices et des courants sociologiques.

Connaissances :

La première partie du cours abordera la sociologie classique.

La deuxième partie abordera la sociologie d'après-guerre marquée par l'essor des méthodes empiriques et la sociologie américaine.

Des séances de travaux dirigés s'articulent avec le cours magistral afin d'approfondir les notions et les auteurs présentés en cours magistral à travers l'étude et la discussion de textes et de documents contenus dans une brochure qui sera distribuée au début du semestre. L'assiduité est obligatoire.

Compétences :

- Comprendre les textes, les problématiques et les idées principales.
- Bien prendre des notes et problématiser les sujets.
- Se documenter.

- Mobiliser les connaissances, développer un esprit critique.
- Se familiariser avec les exercices académiques (exposé, débat, dissertation).

Acquis de l'apprentissage :

- Principaux concepts et auteurs de la sociologie.
- Les grandes approches théoriques de sociologie.

UTILISATION DE L'IA

- ☒ Interdite
- ☐ Autorisée, sous réserve de :

MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES :

Contrôle des connaissances sur table évaluant la maîtrise du contenu du cours magistral (50% de la note finale).

Exercices sur table en travaux dirigés (50% de la note finale) : la nature des exercices sera précisée par les responsables des travaux dirigés en début de semestre.

LECTURES RECOMMANDEES :

E. DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Alcan, 1895. Nouvelle édition PUF Quadrige Poche 2026

M. MAUSS, « Essai sur le don » ; extrait de *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1968-1969. Nouvelle édition Quadrige, 2023

M. HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Alcan, 1925 (PUF, 1952). Edition Albin Michel, 1994

T. PARSONS, *Éléments pour une théorie de l'action*, Paris, Plon, 1956

R. MERTON, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1951 et 1965

Les textes ainsi qu'une liste de lectures conseillées seront distribués en cours

ENSEIGNEMENT (matière et/ou titre du cours) : COMPRENDRE LES DONNEES SOCIALES

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Arnaud LE MARCHAND

INTERVENANT(S) : Brahim AMKADNI et Raphaël GLASER ET

HEURES/SEMESTRE : 15 heures de TD

COURS PREPARANT AU CAPES : Oui

DESCRIPTIF DU COURS

Connaissances :

Le TD fonctionne d'une part comme une introduction aux statistiques descriptives. On présentera quelques notions fondamentales de la statistique (population, échantillon, variable...). On introduira ensuite à l'analyse univariée (tri à plat...) et bivariée (tableau croisé...) des variables catégorielles. On terminera enfin par les indicateurs permettant de décrire une variable numérique (indicateurs de tendance centrale, de position, de dispersion, et présentation graphique).

Le TD peut également fonctionner comme introduction à la réflexion sur les données sociales chiffrées. Des exercices seront alors travaillés en TD, tels que des calculs d'écart et leur interprétation, et des questions de compréhension et de synthèse sur un texte sociologique mobilisant des données chiffrées.

Les étudiants ne doivent pas s'inquiéter du niveau en mathématiques attendu. L'enjeu du TD porte avant tout sur la bonne *compréhension* du *sens* des données chiffrées, et sur l'utilisation rigoureuse des indicateurs statistiques.

Compétences :

- Exploiter les données issues de la statistique et de la recherche publiques.
- Participer à la construction et à la mise en œuvre d'une enquête par questionnaire (élaboration, passation, exploitation des questionnaires, maîtrise de logiciels nécessaires à cet effet, analyse des données produites).
- Réaliser et interpréter des enquêtes de terrain en mobilisant les principales théories et outils sociologiques en articulation avec d'autres domaines des Sciences Humaines et Sociales.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

Acquis de l'apprentissage :

Au terme du semestre, les étudiants auront acquis de premières bases en statistiques descriptives. Ils seront à même de comprendre des données chiffrées simples utilisées dans des travaux de recherche sociologique, et de juger de leur pertinence avec un recul critique. Il s'agit d'une première préparation à la conduite de leurs propres enquêtes mobilisant des méthodes quantitatives.

UTILISATION DE L'IA

☒ Interdite

☐ Autorisée, sous réserve de :

MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES :

Une interrogation écrite (100 % de la note finale). L'enseignant précisera si l'utilisation de la calculatrice est permise ou non.

LECTURES RECOMMANDEES :

Manuels de référence :

Un manuel (avec exercices) très accessible, qui permettra aux étudiants inquiets de débiter dans l'utilisation des données chiffrées et de se rassurer :

- Corine EYRAUD, *Les données chiffrées en sciences sociales. Du matériau brut à la connaissance des phénomènes sociaux*, Armand Colin, « Cours », 2^e éd., 2024 (2008). [disponible sur Cairn]

Quelques ouvrages pour approfondir et consolider les enseignements du TD :

- Christian BAUDELOT et Roger ESTABLET, *Suicide. L'envers de notre monde*, Paris, Points, « Essais », 2^e éd., 2018 (2006).

- Fanny BUGEJA-BLOCH et Marie-Paule COUTO, *Les méthodes quantitatives*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 2^e éd., 2021 (2015). [disponible sur Cairn]

- François de Singly, *Le questionnaire*, Paris, Armand Colin, « 128 », 5^e éd., 2020 (1992). [disponible sur Cairn]

- Claire LEMERCIER et Claire ZALC, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, « Repères », 2008. [disponible sur Cairn] (*Ce petit ouvrage est plutôt centré sur la conduite d'enquêtes, et intéressera les historiens.*)
- Marion SELZ et Florence MAILLOCHON, *Le raisonnement statistique en sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, « Licence », 2009.

Enfin un petit manuel à l'attention des étudiants plus avancés, car il emploie davantage de notations formelles :

- Olivier MARTIN, *L'analyse quantitative des données*, Paris, Armand Colin, « 128 », 5e éd., 2020 (2005). [disponible sur Cairn]

ENSEIGNEMENT (matière et/ou titre du cours) : CATEGORIES SOCIALES

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Nicolas LARCHET

INTERVENANT(S) : Akotchayé Aimé GUEGNI et Raphaël GLASER

HEURES/SEMESTRE : 18 heures CM + 18 heures TD

COURS PREPARANT AU CAPES : Oui

DESCRIPTIF DU COURS

Connaissances :

L'analyse sociologique recourt à toutes sortes de « catégories sociales », c'est-à-dire des catégories de pensée utilisées comme concepts théoriques et/ou variables empiriques, pour décrire la diversité des groupes composant une société et les rapports de pouvoir qui les lient entre eux.

Si la **classe sociale** est la plus connue et anciennement étudiée de ces catégories (appréhendée le plus souvent en France via la nomenclature des « professions et catégories socioprofessionnelles » ou PCS de l'INSEE), les sociologues ajoutent aujourd'hui d'autres catégories sociales à leurs analyses pour mettre en évidence des inégalités ou des discriminations : le **sexe/genre**, l'**âge**, la « **race** » ou l'appartenance ethnique ou religieuse supposée. Ces catégories ont pour caractéristique de reposer sur des différences visibles, inscrites dans les corps (sous la forme d'habitus, de stigmates), ce qui contribue à les « naturaliser » pour le sens commun. Certaines de ces catégories sont également inscrites dans le droit (les castes ou les ordres dans les sociétés du passé, la race ou le sexe jusqu'à une période récente en France, l'âge ou les PCS aujourd'hui encore), ce qui renforce leur évidence et leurs effets.

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec ces différentes manières, parfois inconscientes, de classer et de hiérarchiser les individus et groupes sociaux, en s'intéressant aux conditions dans lesquelles ces catégories sont construites et se transforment au cours du temps. Les **catégories de sexe, de race et de classe seront étudiées successivement**, en revenant sur leurs usages dans des enquêtes sociologiques classiques et contemporaines. On montrera ainsi que ces catégories ne s'opposent pas les unes aux autres, mais doivent être pensées ensemble, de la même manière qu'elles s'imbriquent dans chaque individu. L'actualité et l'évidence de ces catégories seront également discutées, en revenant sur leur place dans des controverses scientifiques et des débats publics.

Compétences :

- Développer une argumentation avec esprit critique.

- Lire et interpréter des données statistiques.
- Se mettre en recul d'une situation, développer une réflexivité sur sa position sociale.

Acquis de l'apprentissage :

- Se familiariser avec des catégories fondamentales de l'analyse sociologique (sexe, race, classe).
- Comprendre le caractère « construit » de ces catégories, par opposition à leur « naturalité » supposée (cas du sexe et de la race) ou à d'autres catégories sociales qui ont bénéficié par le passé d'une reconnaissance juridique (castes, ordres dans le cas de la classe).
- Penser ensemble les catégories de sexe, de race et de classe et analyser leur rôle dans les inégalités et discriminations contemporaines.

UTILISATION DE L'IA

- ☒ Interdite
- ☐ Autorisée, sous réserve de :

MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES :

Le CM est articulé avec un TD, consacré à l'approfondissement et au prolongement des notions vues en cours à travers la lecture et la discussion d'un recueil de textes. Les étudiants seront évalués sur des interrogations orales et/ou écrites en TD (50 %) et sur une épreuve sur table en CM (50 %).

LECTURES RECOMMANDEES :

La lecture du recueil de textes pour les TD est obligatoire pour comprendre les notions abordées en CM. La lecture du manuel suivant est conseillée pour comprendre les enjeux de la construction des catégories sociales, via le cas des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE :

DESROSIERES, A. et L. THEVENOT. 2002 [1988]. *Les Catégories socioprofessionnelles*, 5^e éd., Paris, La Découverte, « Repères ».

Pour un manuel récent qui synthétise les travaux français sur la « race » comme construction sociale, voir :

BRUN, S. et C. COSQUER. 2022. *Sociologie de la race*, Paris, Armand Colin, « 128 ».

Pour penser ensemble ces différentes catégories, les étudiants pourront également se reporter au chapitre 6 (« Intersections ») de ce manuel d'introduction aux études sur le genre :

BERENI, L., S. CHAUVIN, A. JAUNAIT ET A. REVILLARD. 2008. *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, p. 191-221.

ENSEIGNEMENT (matière et/ou titre du cours) : METHODES D'ENQUETE : L'OBSERVATION

ENSEIGNANT RESPONSABLE : Hélène STEINMETZ

INTERVENANT(S) : Myriam HACHIMI-ALAOUI et Laetitia OVERNEY

HEURES/SEMESTRE : 18 heures TD

COURS PREPARANT AU CAPES : Non

DESCRIPTIF DU COURS

Connaissances :

L'observation est une des méthodes classiques de l'enquête de terrain en sciences sociales. Elle peut être appliquée à des objets très variés : le travail en usine, les urgences d'un hôpital, le guichet d'un bureau de poste, les entraînements dans une salle de boxe, etc. Même si l'on peut parfois penser que l'on sait spontanément observer, cette méthode demande un apprentissage théorique et pratique : comment choisir ce qu'on veut observer ? Comment négocier une place où s'installer et rester ? A quoi faut-il prêter attention ? Comment décrire sociologiquement une personne, un contact entre deux individus, ou une scène impliquant plusieurs d'entre eux ? Quand et comment prendre des notes, puis les transformer en compte-rendu d'observation ?

Compétences :

- Construire un protocole d'enquête et une grille d'observation
- Négocier l'entrée sur un terrain d'enquête
- Établir une relation avec des interlocuteurs sur un terrain d'enquête
- Prendre des notes d'observation et réaliser un compte-rendu d'observation

Acquis de l'apprentissage :

- Connaître les origines de la méthode d'enquête par observation
- Comprendre les intérêts et les limites de la méthode d'enquête par observation
- Connaître les différentes postures d'enquête par observation (observation participante et non participante ; observation à découvert ou incognito ; enquête par distanciation ou par familiarisation)

UTILISATION DE L'IA

☒ Interdite

☐ Autorisée, sous réserve de :

MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES :

- Exercices en TD (25% de la note finale)
- Devoir sur table (25% de la note finale)
- Remise d'un compte-rendu d'enquête par observation en fin de semestre (50% de la note finale).

LECTURES RECOMMANDEES :**Manuels**

- ARBORIO Anne-Marie et FOURNIER Pierre, *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Armand Colin (collection 128), 2010 (3^e éd.).
- BEAUD Stéphane et Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 2010 (4^e éd.)

Pour approfondir : quelques enquêtes sociologiques recourant à l'observation

- ANDERSON Nels, *Le Hobo, Sociologie du sans-abri*, Armand Colin, 2011 (1^e éd. en anglais, 1923)
- BECKER Howard, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, 1985 (1^e éd. en anglais, 1963)
- DUBOIS Vincent, *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Economica, 1999
- LIEBOW Elliott, *Tally's Corner. Les Noirs du coin de la rue*, PUR, 2010 (1^e éd. en anglais, 1967)
- PENEFF Jean, *L'hôpital en urgence. Etude par observation participante*, Métailié, 1992
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, PUF, 1997 (2^e éd. mise à jour, 2005).

- SCHWARTZ Olivier, *Le Monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, PUF, 1990.
- WACQUANT Loïc, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Agone, 2000.

Une bibliographie complémentaire sera distribuée en début de semestre.

5 QU'EST-CE QUE LA SOCIOLOGIE ? QUATRE EXEMPLES POUR COMMENCER A COMPRENDRE...

5.1 POURQUOI FAIRE DE LA SOCIOLOGIE ? LE POINT DE VUE DU SOCIOLOGUE BERNARD LAHIRE

« Le pari des sciences sociales consiste à dire que plus on en sait, mieux on peut agir »

Entretien du sociologue Bernard Lahire par Jérôme Vachon, *Actualités Sociales Hebdomadaires*, n° 2946, vendredi 5 février 2016, p. 28.

Bernard Lahire est professeur de sociologie à l'Ecole normale supérieure de Lyon. Il publie *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »* (Ed. La Découverte, 2016). Il est également l'auteur, entre autres, de *Monde pluriel : penser l'unité des sciences sociales* (Ed. Le Seuil, 2012).

Qu'il soit question de délinquance, d'émeutes ou de terrorisme, des responsables politiques, des intellectuels et des journalistes dénoncent la « culture de l'excuse ». Que recouvre cette expression ?

Cela revient à penser qu'à partir du moment où l'on évoque des causes sociales pour expliquer les comportements de personnes ayant commis des attentats ou des crimes ou ayant participé à des émeutes, on les excuserait. Les chercheurs en sciences sociales sont ainsi accusés de déresponsabiliser les acteurs sociaux en excusant leurs actes. Je pense qu'il y a un malentendu qui vient de la polysémie du verbe « comprendre ». Celui-ci peut être entendu dans le sens de « je me mets à ta place », avec l'idée d'une certaine empathie avec la personne incriminée. Mais comprendre, pour les sciences sociales, ne signifie pas du tout être dans l'empathie. Il s'agit d'une reconstruction des conditions dans lesquelles les gens ont commis tel ou tel acte. Or un glissement, souvent de mauvaise foi, se produit entre ces deux acceptions. Cette dénonciation d'une prétendue « culture de l'excuse » a toujours été ancrée dans les milieux d'extrême-droite et de droite, mais elle a également trouvé un écho au Parti socialiste après le tournant que l'on a qualifié de « sécuritaire » du colloque de Villepinte, en 1997.

N'y a-t-il pas une méconnaissance, chez les élus, du rôle des sciences sociales ?

Nos responsables politiques, comme d'ailleurs certains éditorialistes et essayistes, connaissent très mal ce que sont les sciences sociales. Je suis toujours étonné que l'on puisse vouloir être un responsable politique et prétendre changer le monde sans avoir un minimum de connaissance rationnelle sur son fonctionnement. Or un grand nombre d'élus, même parmi les mieux formés, n'ont probablement jamais lu une ligne d'un ouvrage d'anthropologie ou de sociologie de leur vie. De leur point de vue, les sciences sociales constituent une sorte de discours politique, car eux-mêmes ne connaissent pas autre chose que les discours moraux et politiques sur l'univers social. Il est dommage qu'ils ne fassent pas l'effort de lire les travaux des chercheurs, car ceux-ci, dans leur grande majorité, ne sont pas là pour dire le bien ou le mal. Leur rôle est d'essayer de comprendre ce qui se passe réellement, avec la distance nécessaire et en se fondant sur des données empiriques, et non sur leurs fantasmes de la réalité. La sociologie n'est pas de la politique, c'est une science du monde social.

Ce qui dérange les détracteurs de la sociologie, n'est-ce pas surtout la remise en cause de la croyance dans le libre arbitre ?

Parler de déterminismes sociaux, autrement dit des contraintes qui pèsent en permanence sur les gens du fait de leur éducation, de leur socialisation, du contexte dans lequel ils vivent, produit chez certains une sorte de blessure narcissique. Pour Freud, auteur de cette expression, dans le domaine psychanalytique, cela renvoyait à la difficulté qu'ont les gens d'accepter qu'une bonne partie de ce qu'ils font n'est pas conscient alors qu'ils pensent être maîtres d'eux-mêmes. Les sciences sociales en rajoutent une couche en montrant que les gens sont en grande partie déterminés par leur éducation, leur appartenance sociale, l'origine de leurs parents... Elles blessent quelque chose dans notre volonté d'être libre et vont ainsi à l'encontre d'un certain nombre de piliers de la défense de la liberté individuelle. Une bonne partie de la philosophie, notamment celle qui est enseignée au lycée, repose sur cette idée du libre arbitre. Le droit, lui aussi, est entièrement fondé sur les responsabilités individuelles. Il a besoin de penser les individus comme responsables de leurs actes. Mais toute la question est de savoir si l'on préfère s'illusionner ou connaître la réalité des choses.

Refuser le poids du contexte culturel, social et économique, c'est aussi une façon de renvoyer les personnes en difficulté à leur seule responsabilité...

Cette morale de la responsabilité individuelle conduit, en effet, vers une forme de naturalisation des inégalités. Que vous soyez pauvre ou riche, vous êtes entièrement responsable de votre destin. Si vous êtes pauvre, vous n'avez à vous en prendre qu'à vous-même. On fait ainsi peser sur les chômeurs l'idée selon laquelle ils ne feraient pas tous les efforts nécessaires pour sortir de leurs conditions. A l'inverse, si vous êtes riche, vous ne devez rien à personne. Cela véhicule une vision extrêmement conservatrice de l'ordre social.

On reproche souvent à la sociologie d'être une science désincarnée. Est-ce le cas ?

Pas du tout. On nous présente comme une science inhumaine, parce que statistiquement fondée... Mais une statistique compte des cas individuels. Par exemple, l'espérance de vie des femmes se situe actuellement autour de 84 ans et celle des hommes, de 79 ans. Je ne vois pas en quoi c'est inhumain de faire ce constat. Cette statistique repose sur des données fiables qui, au final, concernent des gens. En outre, la sociologie est loin de s'intéresser uniquement aux chiffres. Nous réalisons des observations sur le terrain, des études de cas, des entretiens. Nous possédons une connaissance très précise de qui sont les individus, quelles sont leurs conditions de vie, leurs façons d'appréhender le monde. La sociologie va jusqu'à un niveau très fin de connaissance des réalités sociales et n'est pas que la science des grands collectifs et des grandes tendances.

Pour certains, la sociologie serait une incitation à la passivité. Pour vous, au contraire, elle donne des clés pour agir...

Certains élus et intellectuels passent leur temps à vouloir défendre la liberté, mais ne veulent pas admettre que c'est en prenant conscience des déterminismes et des mécanismes sociaux, économiques et culturels, que l'on peut modifier les choses dans le bon sens, et non en les méconnaissant. Le pari des sciences sociales consiste à dire que plus on en sait, mieux on peut agir. Si l'on prend l'exemple classique des inégalités scolaires, pendant longtemps, on a affirmé que certains élèves avaient du talent et d'autres pas. On pensait que certains avaient un esprit concret, et d'autres un esprit plus abstrait. Puis les sciences sociales ont montré que la réussite scolaire était d'abord liée aux positions sociales, et surtout aux capitaux culturels des parents. Avoir démontré ce mécanisme, aujourd'hui évident aux yeux de beaucoup, permet de mieux agir contre les inégalités scolaires en imaginant des politiques de compensation avec des interventions beaucoup plus précoces auprès des

enfants les moins favorisés. La sociologie est ainsi le contraire du fatalisme. Et si l'on récuse des enseignements des sciences sociales au nom du refus du déterminisme, on court très probablement à l'échec. Il faut faire avec les réalités du monde tel qu'il est.

Les sciences sociales ne seront-elles pas toujours en butte aux critiques, dans la mesure où elles mettent en lumière des mécanismes de domination ?

Sans doute, mais elles ne peuvent faire autrement que de montrer en quoi nos sociétés, qui se disent démocratiques, sont loin d'avoir réduit toutes les inégalités. Elles mesurent ces inégalités de toute nature : entre riches et pauvres, diplômés et non diplômés, hommes et femmes, nationaux et étrangers... Ainsi, lorsqu'on compte le nombre d'hommes et de femmes présents sur les bancs de l'Assemblée nationale, on voit qu'il existe une surreprésentation masculine. Difficile de le nier. Cela n'est, bien sûr, pas très bien vu par tous ceux qui bénéficient de l'état actuel du monde social. Montrer les choses qui fâchent finit par en agacer certains.

Comment faire pour limiter cette résistance à l'égard des sciences sociales ?

Je crois qu'il faudrait que celles-ci soient enseignées de la manière la plus précoce possible, je pense dès l'école primaire. Cela peut paraître un peu provocateur, mais les historiens et les géographes ont bien pris la mesure de l'importance d'enseigner leur science dès l'école primaire. Pourquoi alors ne pas introduire un enseignement en sciences sociales lié à celui de l'histoire et de la géographie, de façon évidemment adaptée, afin d'habituer les enfants à regarder le monde comme un ensemble structuré, qui a ses propres lois et mécanismes. Je crois que, ce faisant, beaucoup d'adultes auraient un rapport au monde un peu moins magique. D'autant que regarder le monde social avec un peu plus de distance n'empêche pas de défendre des valeurs.

5.2 UN EXEMPLE DE LA PARTICIPATION DE LA SOCIOLOGIE AU DEBAT PUBLIC : L'EXPLICATION DU VOTE RN

Félicien Faury : « Pour les électeurs du RN, l'immigration est aussi une question socio-économique »

Le vote en faveur du Rassemblement national, à la fois protestataire et conservateur, exprime un attachement inquiet à un ordre que ses électeurs estiment menacé, explique le chercheur, spécialiste de l'extrême droite.

Propos recueillis par Ariane Chemin, <i>Le Monde</i> , pages « Idées », samedi 15 juin 2024.
--

Rattaché au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, rattaché au CNRS, le sociologue et politiste Félicien Faury travaille sur l'extrême droite. Il est l'auteur de *Des électeurs ordinaires. Enquête sur la normalisation de l'extrême droite* (Seuil, 240 pages, 21,50 euros), un ouvrage adossé à une enquête de terrain de six ans (2016-2022), qui analyse l'implantation électorale et partisane du Front national, puis du Rassemblement national (RN), dans un territoire du sud-est de la France.

Comment analysez-vous le geste politique d'Emmanuel Macron qui provoque des élections législatives ?

Comme beaucoup l'ont souligné avant moi, ce choix repose sur la volonté d'imposer un clivage opposant un parti « central », incarné par Renaissance, et l'extrême droite – avec le présupposé que la gauche sera faible ou divisée. Dans un contexte où le président de la République suscite toujours davantage de défiance, ce clivage a pour effet de faire du RN l'alternative principale au macronisme. Cette situation explique sans doute pourquoi la dissolution était une demande explicite de Jordan Bardella et de Marine Le Pen – et pourquoi cette annonce a été accueillie par des cris de joie, lors des soirées électorales du RN.

On dit souvent que les électeurs du RN sont très sensibles aux questions sociales – en particulier au pouvoir d'achat –, mais votre ouvrage montre la place centrale qu'occupe le racisme dans leurs choix électoraux. Comment cette « aversion envers les minorités ethnoraciales », selon votre expression, se manifeste-t-elle ?

Il faut en fait articuler les deux phénomènes. Les questions sociales comme le pouvoir d'achat sont toujours entremêlées avec des thématiques comme l'immigration et la place des minorités ethnoraciales dans la société française. Pour les électeurs du RN, l'immigration n'est pas uniquement un sujet « identitaire » : c'est aussi, et peut-être surtout, une question pleinement socio-économique. Lorsque les immigrés sont spontanément associés au chômage et aux aides sociales, l'immigration se trouve liée, par le biais des impôts et des charges à payer, à la question du pouvoir d'achat. Ce qu'il faut chercher à comprendre, ce n'est donc pas ce qui « compte le plus » – préoccupations de classe ou racisme –, mais selon quels raisonnements ces enjeux sont reliés.

S'agit-il d'un racisme ouvertement exprimé ou du racisme « subtil » dont on parle parfois pour qualifier, par exemple, le racisme « systémique » ?

Tout dépend, bien sûr, des profils des personnes interrogées et du contexte de l'interaction, mais il s'agit souvent de propos assez clairs et explicites dans leur hostilité aux minorités ethnoraciales. C'était un enjeu important dans l'écriture de mon livre : il me paraissait nécessaire de rendre compte du racisme qui s'exprime dans beaucoup de discours, mais il fallait aussi prendre garde à ne pas redoubler, dans l'écriture, la violence des propos dans une sorte de voyeurisme malsain. J'ai donc cherché à me limiter à ce qui était nécessaire à l'analyse sociologique.

Par ailleurs, il existe effectivement des formes plus « subtiles » d'expression du racisme. Le racisme est un fait social multiforme et transversal : on le trouve dans tous les milieux sociaux, mais selon des formes différentes – certaines sont claires, d'autres sont plus policées ou plus discrètes. L'extrême droite et ses électorats n'ont en rien le monopole du racisme : il y a du racisme dans le vote RN, mais ce vote n'est qu'une forme parmi d'autres de participation aux inégalités ethnoraciales qui continuent à exister dans notre pays.

Vous évoquez, pour expliquer le sentiment d'injustice et de fragilité ressenti par les électeurs du RN, la notion de « conscience sociale triangulaire » forgée par le chercheur Olivier Schwartz. Comment décririez-vous cette représentation du monde ?

La conscience sociale triangulaire désigne le sentiment d'être pris en tenaille entre une pression sociale « par le haut » et une autre « par le bas ». Sur mon terrain, cette double pression est particulièrement ressentie dans sa dimension résidentielle. Les électeurs du RN ont l'impression de se faire « rattraper » par les « quartiers », où logent des classes populaires précarisées souvent issues de l'immigration, mais ils regardent aussi avec inquiétude l'appropriation de certains territoires par des groupes très dotés économiquement. Dans le Sud-Est, beaucoup de familles prospères viennent,

en effet, s'installer ou acheter des résidences secondaires, ce qui a pour effet d'engendrer une forte pression immobilière.

Le « haut » et le « bas » ne sont pas politisés de la même façon chez ces électeurs du RN. La pression par le haut suscite de l'amertume, mais aussi beaucoup de fatalisme. Par contraste, la pression par le bas est considérée comme scandaleuse et évitable, notamment lorsqu'elle est racialisée : les électeurs du RN estiment qu'on aurait pu et dû limiter, voire stopper, une immigration qui est jugée responsable de la dégradation des quartiers environnants. C'est sans doute un effet du racisme que de faire regarder vers le bas de l'espace social lorsqu'il s'agit de politiser ses aversions.

L'inquiétude vis-à-vis de l'avenir des électeurs du RN concerne finalement moins l'emploi que des domaines que l'on évoque plus rarement dans le débat public, comme le logement ou l'école. Comment ces thèmes se sont-ils imposés ?

C'est une spécificité des électeurs du Sud-Est que j'ai interrogés : bénéficiant d'un statut socioprofessionnel relativement stable, leurs craintes ne portent pas spécifiquement sur la question de l'emploi et du chômage. Ils ont des préoccupations socio-économiques bien réelles, mais elles concernent la valeur de leur logement, les impôts et les charges, les aides sociales perçues ou non, ou l'accès à des services publics de qualité.

La question résidentielle est centrale, surtout dans cette région Provence-Alpes-Côte d'Azur caractérisée par une concurrence exacerbée entre les territoires. La question scolaire, elle aussi, revient souvent dans les entretiens : les électeurs du RN ont le sentiment que l'école publique « se dégrade », ce qui engendre des inquiétudes d'autant plus vives qu'ils sont souvent peu diplômés : ils ont moins de ressources que d'autres pour compenser les défaillances de l'école. Beaucoup se résignent d'ailleurs à scolariser leurs enfants dans le privé.

Les électeurs du RN qui estiment que leur situation sociale est fragile comptent-ils sur l'aide de l'État ?

Oui. On est, en France, dans une situation assez différente des Etats-Unis, où l'extrême droite est imprégnée par une idéologie libertarienne. Les électeurs RN croient en l'État et ses missions de protection sociale, mais ils sont très critiques vis-à-vis de ses performances et de ses principes de redistribution. S'agissant des enjeux de redistribution, cette déception s'accompagne d'un sentiment d'injustice qui est souvent racialisé : la croyance selon laquelle la puissance publique privilégierait les « immigrés » et les « étrangers » dans l'octroi des aides sociales est particulièrement répandue.

Diriez-vous que l'attachement des électeurs du RN au monde stable, familial et rassurant qu'ils disent avoir connu dans le passé fait d'eux des conservateurs ?

Effectivement, le vote RN est à la fois protestataire et conservateur. C'est un vote qui s'exprime depuis la norme : les électeurs ont le sentiment qu'elle est fragilisée et qu'il faut la défendre. « C'est pas normal » est l'expression que j'ai le plus souvent entendue. Les électeurs ont le sentiment que « leur » normalité est en train de vaciller peu à peu. Le vote RN exprime un attachement inquiet à un ordre encore existant mais menacé.

Si le vote en faveur du RN est massif, c'est aussi parce que, dans les territoires que vous avez étudiés, il est « banalisé », dicible, voire légitime. Comment fonctionne cette normalisation progressive du vote RN ?

La normalisation du RN passe beaucoup par son acceptation progressive au sein du champ politique et de l'espace médiatique, mais aussi par les discussions du quotidien et les interactions ordinaires entre amis, voisins, collègues, en famille. Ce vote est validé par les proches, par les gens qui comptent ou, plus simplement, par les gens qui se ressemblent socialement. Cette normalisation est cependant très loin d'être achevée : pour une part encore très importante de la population, le RN reste un vote illégitime, voire un vote repoussoir. Il n'y a donc rien d'irréversible.

Beaucoup voient dans le succès du RN un vote de colère, protestataire, voire « déagiste ». Ce n'est pas votre analyse. Pourquoi ?

Ce n'est pas faux, bien sûr, mais cette explication m'a toujours semblé incomplète. D'une part, la colère exprimée n'est pas une colère « aveugle » qui se distribue au hasard : elle vise prioritairement certains groupes sociaux – je pense notamment aux minorités ethnoraciales, aux « assistés » et à certaines fractions des élites culturelles, médiatiques et politiques. D'autre part, les électeurs n'ont pas toujours un comportement « déagiste » : la majorité des mairies conquises par le FN en 2014 ont été reconduites lors des élections suivantes, souvent dès le premier tour, avec des scores très impressionnants. C'est peut-être une leçon pour les législatives à venir : lorsque l'extrême droite parvient au pouvoir, souvent, elle s'y maintient. Ses victoires lui permettent de solidifier ses soutiens électoraux et de « transformer l'essai » lors des élections suivantes. Beaucoup d'exemples étrangers abondent dans ce sens.

Pensez-vous que le RN peut remporter une majorité relative, voire absolue, aux élections des 30 et 7 juillet ?

Il est très important, pour les chercheurs en science politique, de savoir reconnaître leur ignorance faute d'éléments suffisants. Aujourd'hui, on ne dispose pas de suffisamment d'indices sur la manière dont vont se structurer l'opinion publique et l'offre politique au niveau local pour pouvoir en tirer des conclusions sérieuses.

5.3 UN PEU DE SOCIOLOGIE EN BANDE DESSINÉE ...

Sur les pages suivantes vous trouverez des extraits d'une bande dessinée de Pierre Nocerino, docteur en sociologie et auteur du blog *Socio-BD*, « **Carnets de terrain, Gare de normes, épisode 1** » : <http://socio-bd.blogspot.com/2013/09/carnet-de-terrain-gare-du-nord-episode-1.html>

Vous pouvez lire les épisodes suivants sur le site : <http://socio-bd.blogspot.com>



CARNET



DANS LA BOÎTE À OUTILS DU SOCIOLOGUE, ON TROUVE DIFFÉRENTES MÉTHODES. L'UNE D'ELLE S'APPELLE « L'ETHNOGRAPHIE ». POUR SIMPLIFIER, ELLE CONSISTE À FAIRE DES OBSERVATIONS LONGUES AFIN DE COMPRENDRE CE QUI SE PASSE EN UN ENDROIT/GROUPE DONNÉ.

GRÂCE À DES DESCRIPTIONS FINES, IL EST POSSIBLE À TERME D'ENTRER DANS L'ANALYSE, ET DONC DE MIEUX COMPRENDRE* CE QUI SE PASSE/JOUE DANS LES SITUATIONS OBSERVÉES.



DANS LE CADRE DE NOTRE FORMATION, IL NOUS A ÉTÉ PROPOSÉ DE NOUS ESSAYER À LA DÉMARCHE ETHNOGRAPHIQUE.

LA MAJORITÉ DES COURS CONSISTA ALORS À RÉALISER DES OBSERVATIONS DE DEUX HEURES À LA GARE DU NORD

* sur cette méthode, je vous conseille la lecture de J. KATZ, « DU COMMENT AU POURQUOI. DESCRIPTION LUMINEUSE ET INFÉRENCE CAUSALE EN ETHNOGRAPHIE », in D. CÉFAI (dir.), L'ENGAGEMENT ETHNOGRAPHIQUE, Paris, éditions de l'EHESS, 2010, pp. 43-105.

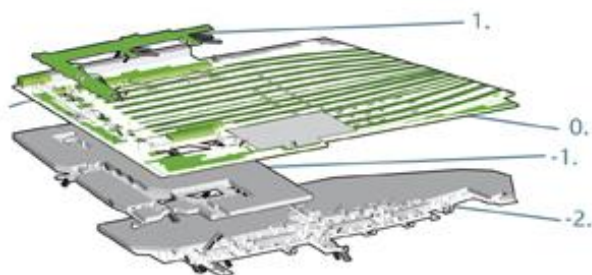
MAIS LA GARE DU NORD, C'EST GRAND...



Cartes : www.raileam.eu

... VRAIMENT TRÈS GRAND.

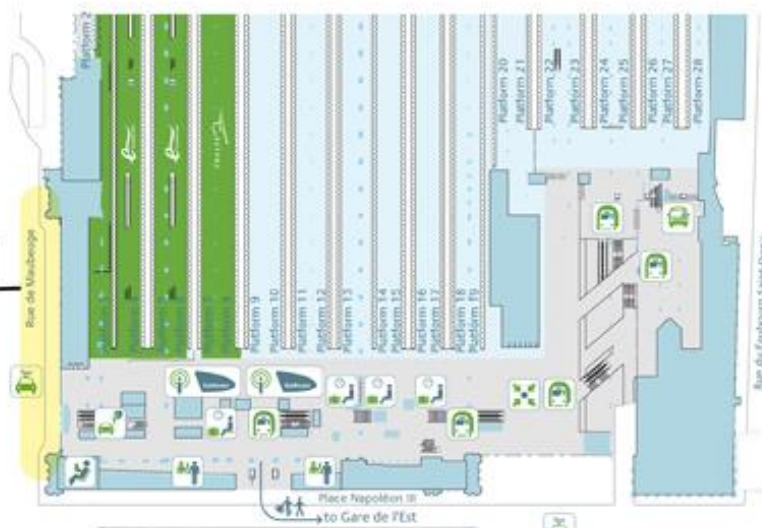
ET ENCORE, IMAGINEZ SI
ON INTÈGRE LES 4 ÉTAGES !
ON Y TROUVE DES QUAIS DE
TGV, TER, RER, MÉTRO...
MAIS AUSSI DES COULOIRS,
DES BUREAUX, DES
MAGASINS, DES CAFÉS...



TRÈS VITE, CHACUN A DÉCIDÉ
DE S'INTÉRESSER SOIT À UN
ÉLÉMENT PARTICULIER, SOIT À
UN LIEU EN PARTICULIER.

POUR MA PART, J'AI
PRÉFÉRÉ « SORTIR »
DE LA GARE POUR
M'INTÉRESSER À SES
ABORDS.
OU, PLUS PRÉCISEMENT,
L'UN DES NOMBREUX
ALENTOURS DE LA GARE.

DU COUP, JE
ME SUIS
CONCENTRÉ
SUR CETTE
ZONE LÀ... EN
JAUNE LÀ.
OUI, ÇA A L'AIR
PETIT, MAIS EN
RÉALITÉ, C'EST
UN LIEU QUI
REGORGE
D'ACTIVITÉS
DIVERSES ET
VARIÉES !



Cartes : www.railteam.eu

DÈS LE DÉBUT, ON PEUT REPERER DIFFÉRENTS GROUPES DE PERSONNES

il faut noter que ces groupes ne s'appellent pas de cette manière entre eux.
Ce sont des catégories que j'ai posées pour aider à la description.



LES TAXI-MOTOS

ils abordent ceux qui sortent de la gare pour leur proposer d'éviter la file d'attente



LES TAXI-VANS

ils proposent un « service luxe », soit une grosse voiture pour transporter des petits groupes (et éviter la file).



LES « FILLES AUX FLEURS »

S'appuyant sur une pitié, elle demande de l'argent aux touristes.
(Le surnam vient des fleurs qu'elles portent souvent dans les cheveux).

LES CLIENTS DE LA SNCF

Les utilisateurs de trains qui transitent par la gare. ils ne restent que rarement immobiles (sauf pour une cigarette).



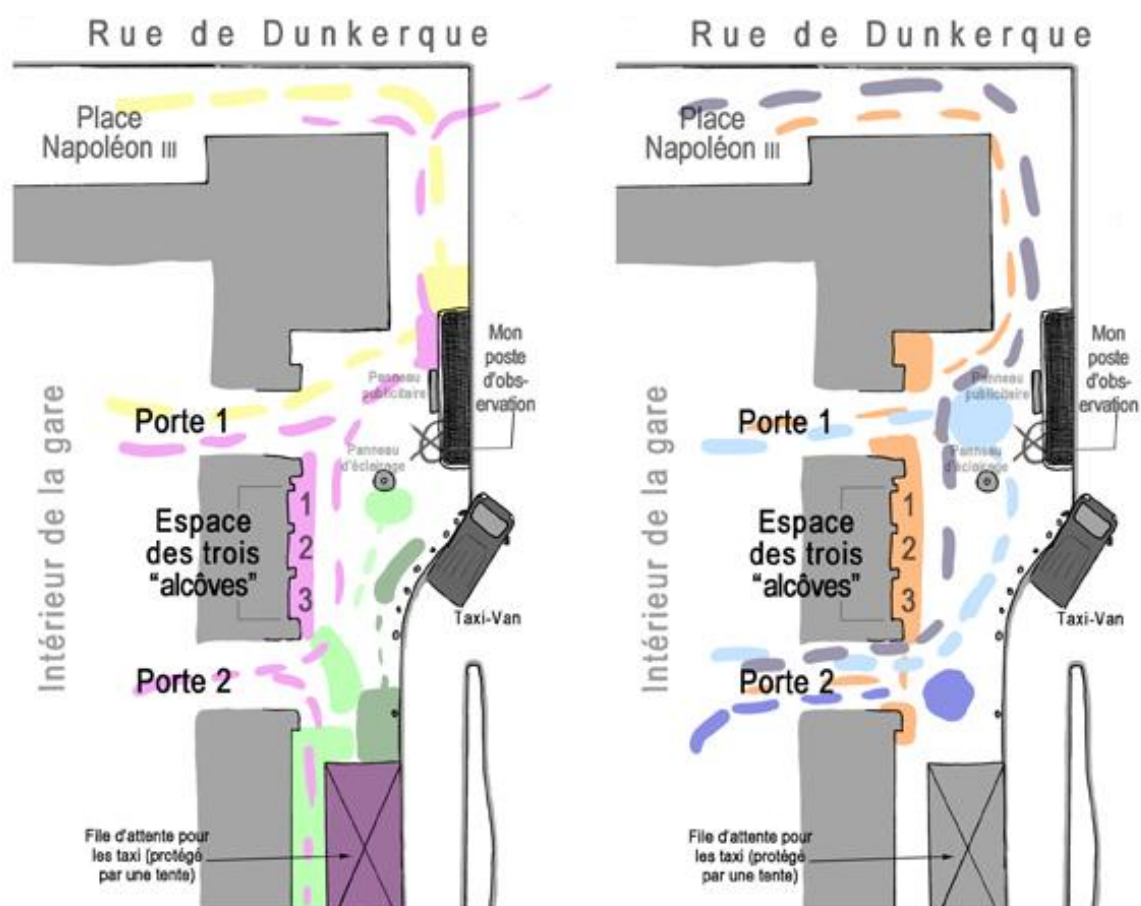
LES « ZONARDS »

L'ensemble des personnes qui « traînent » dans ou autour de la gare sans but apparent (a priori en tout cas. Nous verrons que ce n'est pas vraiment le cas).

LES SERVICES D'ORDRES

ils sont pluriels, et ont des missions et champs d'action très différents. ici, de gauche à droite: le service de sécurité de la gare, la sûreté ferroviaire, et un militaire du plan vigipirate.

BIEN SÛR, CES GROUPES SONT LOINS D'ÊTRE HOMOGÈNES. NÉANMOINS, ON REMARQUE RAPIDEMENT QU'ILS ONT DES PRATIQUES DU LIEU RELATIVEMENT SEMBLABLES. NOUS POUVONS AINSI FOURNIR LE PLAN SUIVANT (oui, en socio, on aime bien faire des petits croquis). (et même qu'on va en faire 2, parce que c'est suffisamment compliqué comme ça!)



LÉGENDE :

LES TAXI-MOTOS

LES TAXI-VAN

LES « FILLES AUX FLEURS »

LES CLIENTS SNCF

ZONE DE « STATIONNEMENT »
(notamment de pause-clope)

LES « ZONARDS »

LA SÉCURITÉ DE LA GARE

LA SÛRETÉ FERROVIAIRE

LES MILITAIRES (VIGIPIRATE)

ZONE DE « PASSAGE »

MALGRÉ CELA, JE NE SAIS
TOUJOURS PAS SUR QUOI
PORTER MON ATTENTION.
LES PREMIÈRES SÉANCES
ONT DONC CONSISTÉ À
«SE LAISSER SURPRENDRE».
C'EST-À-DIRE REPERER UN
FAIT ÉTONNANT, QUI
MÉRITERAIT QU'ON
L'ÉTUDIE
SOCIOLOGIQUEMENT.









CETTE SCÈNE, EN SOIT TRÈS ANODINE, SOULÈVE UN PARADOXE : SI LA ZONE EST SURVEILLÉE, LES NORMES HABITUELLES NE SONT, ICI, PAS FORCÉMENT RESPECTÉES.

EN QUITTANT MON LIÉU D'OBSERVATION, JE ME DISAIS QUE J'AVAIS ENFIN TROUVÉ UNE PISTE DE SUJET :

LA CO-CONSTRUCTION DE LA NORME EN UN LIÉU PUBLIC.

POUR CELA, LE PRISME DE L'USAGE DE LA DROGUE PARAÎT ÊTRE UNE BONNE ENTRÉE : PRATIQUE CONDAMNÉE PAR LA LOI, ELLE SEMBLE ICI EN PARTIE TOLÉRÉE.

MAIS COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ À UN TEL CONSENSUS ? À LA DÉFINITION DE CE CADRE* SOCIAL ?



EN S'INTÉRESSANT AUX PRATIQUES LIÉES À LA DROGUE, IL SERA AINSI POSSIBLE DE VOIR COMMENT S'ÉTABLISSSENT, ENTRE LES DIFFÉRENTS GROUPES, DES NORMES QUI RÉGULENT LOCALEMENT LES COMPORTEMENTS DES DIFFÉRENTS PROTAGONISTES.

* Chez Goffman, le « cadre » correspond aux éléments qui, par expérience, permettent de définir/comprendre la situation qui se déroule, et donc d'adapter son comportement. Voir E. GOFFMAN, *Les cadres de l'expérience* 1974, Paris, les éditions de minuit, coll. « le sens commun », 1331.

5.4 LA SOCIOLOGIE MERITE-T-ELLE « UNE HEURE DE PEINE » ?

Dans la conclusion de son ouvrage *Où va l'argent des pauvres ?* (Payot & Rivage, 2019), Denis Colombi, docteur en sociologie, enseignant de SES dans le secondaire et titulaire du compte X [@Uneheuredepeine](#), revient sur la fonction « critique » de la sociologie en référence à une célèbre citation d'Émile Durkheim : « *Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif* » (*De la division du travail social*, F. Alcan, 1893).

Une heure de peine

Sur la pauvreté, la sociologie ne permet pas seulement de s'orienter dans le labyrinthe des solutions politiques : elle permet aussi de changer de regard, et c'est ce changement qui mérite le plus d'être prolongé une fois le livre refermé.

Croiser un SDF avec un smartphone et ne pas s'indigner de l'appareil mais bien de la misère. Voir une mère de famille sans le sou amener ses enfants dans un fast-food et plutôt que de blâmer une tare individuelle, s'interroger sur des enjeux collectifs tels que l'accessibilité de la nourriture saine ou les solutions de garde d'enfants. Ne pas blâmer les parents pauvres qui achètent des vêtements de marque à leurs enfants, mais lutter contre le harcèlement scolaire qui frappe ceux qui ne sont pas habillés à la mode. Autant de basculements dans notre perception du monde que la sociologie peut nous aider à faire.

Il ne s'agit pas tellement de porter sur la pauvreté un regard bienveillant et compassionnel – quoique cette attitude puisse avoir quelques vertus méthodologiques pour dépasser les préjugés les plus courants⁴ – mais bien de saisir la logique propre, les déterminants et les contextes des actions des pauvres. Ce faisant, on leur restitue une humanité qui, trop souvent, leur est niée : les pauvres sont comme tout le monde, et les plus fortunés seraient comme eux s'ils n'avaient pas d'argent. Si la stigmatisation participe de la pauvreté, si elle conduit à entretenir leur situation, alors ce simple changement de regard que permet la sociologie est déjà un moyen de lutter contre la pauvreté. Si ce livre a contribué à un tel changement de regard chez son lecteur, alors il valait peut-être bien une heure de peine.

